

Bulletin 2006

Bulletin 2006



**MON
TRAVAIL MON
AVANTAGE ?**

**L'engagement du mouvement syndical
à l'égard de la qualité de vie des
travailleurs et travailleuses du Canada**

www.montravail.ca
www.congresdutravail.ca



Congrès du travail du Canada
Canadian Labour Congress

Introduction

Chaque année, le Congrès du travail du Canada publie un bulletin qui indique si notre économie est avantageuse pour les travailleurs et travailleuses. Nos vingt indicateurs sont basés sur les données des Enquêtes sur la population active de Statistique Canada (en règle générale, en comparant les six premiers mois de l'année en cours à ceux de l'année précédente) et sur un important sondage d'opinion publique réalisé par Ekos.

Principales conclusions de 2006

Bien que les travailleurs et les travailleuses aient eu un meilleur accès à des emplois en 2006, les emplois qu'ils ont été capables de trouver étaient moins à leur avantage que par le passé. Voilà la principale conclusion de 2006.

La bonne nouvelle pour les travailleuses et travailleurs canadiens au cours du premier semestre de 2006 a été une amélioration de l'accès à l'emploi par rapport à la même période en 2005. Au même moment, une baisse appréciable de la peur de perdre son emploi a été enregistrée. Les salaires réels ont également affiché une très modeste croissance tout comme la perception qu'ont les travailleuses et travailleurs de leur sécurité du revenu. Toutefois, les moyennes nationales révèlent des disparités régionales de taille et qui vont en s'accroissant.

La mauvaise nouvelle pour les travailleuses et travailleurs de ce pays est que, malgré une amélioration des perspectives d'emploi, il n'y a pas eu de diminution du nombre de travailleurs et travailleuses occupant des emplois précaires et la proportion de travailleurs et travailleuses adultes à très bas salaires a augmenté. L'écart entre les 10 % de la population active ayant les revenus les plus élevés et les 10 % de la population active ayant les revenus les plus faibles s'est encore creusé.

Par rapport à 2000, il n'y a eu aucune amélioration en ce qui a trait à la proportion de travailleurs et travailleuses adultes qui ont des salaires de misère (qui est stable à environ un sur dix) et la proportion de travailleurs et travailleuses adultes occupant des emplois précaires a augmenté pour atteindre plus d'un sur quatre. Un pays si riche et si prospère en possibilités devrait pouvoir faire mieux pour ses citoyens et citoyennes qui travaillent.

Accès à l'emploi

Il y a eu une amélioration du marché du travail dans son ensemble au cours de la première moitié de 2006, avec un recul du taux de chômage des adultes et des jeunes. Le taux de chômage général est tombé à des niveaux jamais vus depuis la fin de « l'âge d'or » du plein emploi au milieu des années 1970.

Toutefois, le taux de chômage chez les jeunes est toujours à presque 12 %, à peine plus bas qu'en 2000, et bien plus élevé que durant « l'âge d'or ». Le taux de chômage qui comprend les travailleuses et travailleurs découragés de chercher demeure encore très près de la barre des 10 %.

En regardant de plus près les statistiques, on constate que les taux de chômage varient beaucoup d'une région à l'autre. Alors que le taux de chômage est en recul dans l'ensemble du pays, les provinces à l'Ouest de l'Ontario affichent toutes des taux de chômage inférieurs à 5 %, contre environ 8 % au Québec, en Nouvelle-Écosse et au Nouveau-Brunswick et des taux supérieurs à 10 % dans l'Î.-P.-É. et à Terre-Neuve.

Conformément au taux de chômage relativement faible, la durée moyenne d'un épisode de chômage chez les adultes est passée de 19 semaines à 17 semaines de 2005 à 2006, ce qui constitue une forte baisse par rapport aux 24 semaines qu'il durait en moyenne en 2000. De plus, la proportion de toutes les cessations d'emploi qui ont été comptabilisées comme des départs volontaires – une importante mesure de la capacité des travailleurs et travailleuses à trouver de nouveaux emplois – a légèrement augmenté comparativement à l'année dernière (de 32 % à 34 %).

Une fois de plus, les disparités régionales sont grandes puisque la durée d'un épisode de chômage n'est en moyenne que de 11 semaines en Alberta, où la majorité des cessations d'emploi (55 %) sont volontaires.

Ce qui est frappant, c'est que la proportion de travailleurs et travailleuses qui déclarent avoir peur de perdre leur emploi a diminué pour atteindre un nouveau plancher de 21 % en 2006, le plus bas niveau enregistré depuis de nombreuses années. Cela témoigne du fait que les licenciements ont principalement été concentrés dans quelques secteurs de l'économie, et notamment le secteur manufacturier.

Revenu et sécurité financière

La croissance de l'emploi ne s'est pas traduite par des revenus plus élevés pour la plupart des travailleurs et travailleuses. Alors que les véritables salaires horaires moyens (qui tiennent compte de l'inflation) ont augmenté de 1,2 % par rapport à l'année précédente pendant la première moitié de 2006, leur hausse n'a pas suivi le rythme des augmentations de productivité (rendement par heure) ni la croissance des profits des entreprises. Ces deux mesures continuent de constituer une part record du revenu national.

De plus, il est important de souligner que la croissance du salaire horaire moyen au niveau national a été en grande partie soutenue par les salaires qui grimpent rapidement

Bulletin 2006

TOUS LES TRAVAILLEURS ET LES TRAVAILLEUSES

Accès à l'emploi	Progrès à partir de 2005	2006	2005	2000
Taux de chômage chez les adultes	+	5,5 %	5,9 %	5,7 %
Taux de chômage (définition élargie)	+	9,4 %	10,2 %	10,2 %
Taux de chômage chez les jeunes	+	11,9 %	13,1 %	11,3 %
Durée moyenne du chômage chez l'adulte (semaines)	+	17	19	24
Départs volontaires en pourcentage de toutes les cessations	+	34 %	32 %	33 %
Pourcentage des gens qui craignent de perdre leur emploi	+	21 %	30 %	26 %
Pourcentage qui croient en leur employabilité	+	67 %	64 %	56 %
Revenu et sécurité financière	Progrès	2006	2005	2000
Variation en pourcentage du revenu réel moyen	+	1,2 %	0,7 %	0,7 %
Pourcentage vivant sous le seuil de la pauvreté	-	11,7 %	10,2 %	10,5 %
Pourcentage estimant ne pas avoir des revenus suffisants	+	17 %	18 %	16 %
Sécurité financière	+	72 %	70 %	66 % (2001)
Pourcentage des sans-emploi ayant droit aux prestations d'a.-e.	=	39 %	39 %	39 %
Qualité de l'emploi	Progrès	2006	2005	2000
Pourcentage des travailleurs adultes occupant des emplois précaires	=	27 %	27 %	24 %
Pourcentage effectuant de longues heures (50 et plus)	-	13 %	12 %	17 %
Taux de syndicalisation	=	32,0 %	32,2 %	32,2 %
Pourcentage des victimes de harcèlement racial/discrimination au travail	=	8,7 %	8,6 %	8,5 % (2002)
Pourcentage des victimes de harcèlement sexuel/discrimination au travail	+	5,8 %	6,5 %	7,8 % (2002)
Égalité et équité au travail	Progrès	2006	2005	2000
Salaires : femmes/hommes	=	83,3 %	83,2 %	80,5 %
Inégalité des salaires (10 % les moins rémunérés)	-	6,5	5,6	6,4 (2001)
Salaires : jeunes/plus vieux	+	72,1 %	71,0 %	65,4 %

Sources :

1. Enquête sur la population active – moyenne annuelle désaisonnalisée pour les adultes de 25 ans et plus
2. Enquête sur la population active – moyenne non désaisonnalisée – six premiers mois de chaque année
3. Enquête sur la population active – désaisonnalisée – six premiers mois de l'année
4. Enquête sur la population active – 25 ans et plus
5. Enquête sur la population active – personnes qui ont trouvé un emploi contre personnes qui ont perdu un emploi (moins les retraités et les malades) pour les travailleurs de 25 ans et plus (inclus uniquement ceux qui sont au chômage qui ont travaillé pendant l'année).
6. Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui pensent qu'ils vont perdre leur emploi au cours des prochaines années – Sondage Ekos 2005 et 2006/Indice de sécurité personnelle du CCDS pour 2000.
7. Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui pensent qu'ils pourraient trouver un emploi équivalent dans les 6 mois suivant la perte de leur emploi actuel. Même source que 6.
8. Enquête sur la population active – tous les employés et employées rémunérés – six premiers mois de l'année.
9. Enquête sur la population active – travailleurs et travailleuses de 25 ans et plus qui travaillent pour moins que le salaire horaire nécessaire pour qu'une personne seule vive au-delà du seuil de la pauvreté en fonction de 2 000 heures de travail par an.
10. Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui affirment que leur revenu ne permet pas de répondre à leurs besoins fondamentaux. Même source que 6.
11. Pourcentage de ménages ayant 3 mois ou plus d'économies à la banque. Même source que 6.
12. Enquête sur la population active et données administratives du ministère des Ressources humaines – quatre premiers mois de 2006.
13. Enquête sur la population active – travailleurs et travailleuses de 25 ans et plus (proportion nette de ceux qui travaillent à temps partiel et/ou dans des emplois temporaires ou qui sont à leur compte). Moyenne des six premiers mois.
14. Enquête sur la population active – travailleurs et travailleuses de 25 ans et plus qui travaillent plus de 50 heures, tous emplois confondus
15. Première moitié de l'année – pourcentage de travailleuses et travailleurs rémunérés qui sont couverts par une convention collective.
16. Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui ont été victimes de discrimination ou de harcèlement racial au travail. Même source que 6.
17. Pourcentage de travailleurs et travailleuses qui ont été victimes de discrimination ou de harcèlement sexuel au travail. Même source que 6.
18. Enquête sur la population active – Salaire horaire moyen des femmes en pourcentage du salaire horaire moyen des hommes
19. Enquête sur la population active – ratio des déciles des employés les mieux rémunérés aux employés les moins rémunérés sur une base hebdomadaire
20. Enquête sur la population active – Salaire hebdomadaire moyen des travailleurs et travailleuses de 20 à 29 ans (qui ont terminé leurs études) exprimé en pourcentage du salaire hebdomadaire moyen des 40 à 49 ans.



en Alberta. Entre temps, la plupart des travailleuses et travailleurs syndiqués ont obtenu des règlements qui ne dépassent que légèrement le taux d'inflation.

Fait dérangeant, la proportion de travailleurs et travailleuses adultes (plus de 25 ans) ayant des salaires de misère a augmenté en 2006. Il s'agit de la proportion de travailleurs et travailleuses qui même en travaillant à plein temps toute l'année n'arriveraient pas à obtenir un salaire supérieur au seuil de faible revenu de Statistique Canada. (Aujourd'hui un travailleur ou une travailleuse doit travailler pendant 2 000 heures à 10,09 \$ par heure pour atteindre le seuil de pauvreté.)

Les récentes demandes d'une hausse du salaire minimum et d'un plus grand accès à la négociation collective sont le résultat direct du fait que le faible taux de chômage global n'a pas réussi à faire augmenter les salaires pour ceux et celles qui sont au bas de l'échelle. Entre temps, les inégalités salariales – l'écart entre les riches et les travailleurs et travailleuses à faibles salaires – se sont creusées, les 10 % ayant la rémunération la plus élevée voyant augmenter leur rémunération beaucoup plus que les 10 % ayant la rémunération la plus faible.

D'après les résultats du sondage d'opinion publique mené par Ekos, 17 % des Canadiens et Canadiennes affirment ne pas avoir un niveau de revenu suffisant pour répondre à leurs besoins fondamentaux. Par ailleurs, la proportion des Canadiens et Canadiennes ayant suffisamment d'économies pour tenir plus de trois mois a légèrement augmenté pour se chiffrer à 72 %.

Il y a en outre lieu de signaler que la proportion des travailleurs et travailleuses bénéficiant de prestations d'assurance-emploi n'a pas changé depuis l'année dernière, demeurant à moins de la moitié du niveau enregistré au début des années 1990.

Qualité de l'emploi

L'augmentation du nombre des emplois n'a pas rimé avec de meilleurs emplois pour la plupart des Canadiens et Canadiennes. Malgré le faible taux de chômage global, il n'y a pas eu de hausse perceptible de la qualité des emplois entre la première moitié de 2005 et la première moitié de 2006.

Même si le resserrement du marché du travail aurait pu nous porter à croire que les employeurs allaient offrir des emplois permanents aux travailleurs et travailleuses, 27 % des travailleurs et travailleuses adultes occupaient encore des emplois précaires (c'est-à-dire des emplois à temps partiel, temporaires et à son compte) – ce qui ne représente aucune amélioration par rapport à l'année dernière.

Bien qu'il y ait eu une baisse des emplois à temps partiel, la proportion d'emplois temporaires (c'est-à-dire de contrats de courte durée ou d'emplois saisonniers ayant une date de fin prévue) est quant à elle en hausse.

Le taux de syndicalisation est demeuré stable à près d'un travailleur sur trois malgré d'importantes pertes d'emploi du côté des travailleuses et travailleurs syndiqués du secteur manufacturier.

Les résultats du sondage Ekos indiquent également que le harcèlement sexuel et racial au travail demeure un enjeu de taille, même si la deuxième forme de harcèlement affiche une légère baisse comparativement à 2005 et à 2000.

Égalité et équité au travail

Comme nous l'avons déjà souligné, il y a eu une hausse marquée des disparités salariales au cours de la première moitié de 2006, les 10 % des travailleurs et travailleuses ayant les salaires les plus élevés gagnant 6,5 fois plus que les 10 % ayant les salaires les plus faibles, contre 5,6 fois au premier semestre de 2005. Cet écart témoigne d'une meilleure progression des salaires des travailleurs et travailleuses à revenus élevés ainsi que des heures de travail plus instables des travailleurs et travailleuses à faibles revenus.

L'écart entre le salaire horaire moyen des hommes et des femmes est demeuré essentiellement inchangé au cours de la première moitié de 2006. (Veuillez noter que cet écart est plus faible que l'écart largement constaté entre les revenus annuels des hommes et des femmes parce que les femmes travaillent en moyenne moins d'heures que les hommes au cours de l'année.) Il y a eu une hausse modeste des salaires des jeunes travailleurs et travailleuses par rapport aux travailleuses et travailleurs plus âgés.

Conclusion

Trouver un emploi rime de moins en moins avec avancer pour un trop grand nombre de Canadiens et Canadiennes. En dépit du faible taux de chômage et d'une légère hausse des salaires réels, les conditions de travail ne s'améliorent pas pour de nombreux travailleurs et travailleuses à faibles salaires vivant dans la précarité.

Il y a encore beaucoup de place sur le marché du travail canadien et beaucoup de chemin à faire avant que nous puissions parler de progrès partagés. Les gouvernements doivent agir directement pour faire progresser la qualité des emplois en améliorant l'accès à la négociation collective et en relevant les normes d'emploi. Augmenter le salaire minimum des travailleurs et travailleuses les plus pauvres seraient un bon début.

